

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 11 janvier 2021 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - André Roy
Siège #3 - Robert Lessard
Siège #4 - Yvan Paré
Siège #5 - Michel Marcoux
Siège #6 - Milisa Pépin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M. Dany Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

001-01-2021

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour,
Il est proposé par : Yvan Paré
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 7 décembre 2020

3.2 - Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

3.3 - Séance extraordinaire (budget) du 14 décembre 2020

3.4 - Séance extraordinaire (règlement de taxation) du 14 décembre 2020

3.5 - Séance extraordinaire du 21 décembre 2020

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 - MRC Beauce-Sartigan - Quote-part 2021 - Premier versement

4.2 - RICBS - Quote-part 2021 - Premier versement

4.3 - Vente pour défaut de paiement des taxes

4.4 - Isabelle Beaudoin - Renouvellement du contrat annuel - Socio-économique

5 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

5.1 - Loisirs

5.1.1 - Alarme Pro-Tech - Achat de caméras de surveillance vidéo

6 - VOIRIE

6.1 - Ministère du transport - Réfection de la route 204, secteur Sud

7 - ACCEPTATION DES COMPTES

8 - DIVERS

8.1 - Permis de construction

8.2 - Déclaration des Avantages Élus Municipaux et Employés Municipaux - 2020

8.3 - ÉQIP Solutions / génie - Services professionnels - Étude Écoperformance

8.4 - Nomination au poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier

8.5 - Revenu Québec - Ajout de nouveau signataire

9 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

002-01-2021

3.1 - Séance ordinaire du 7 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

003-01-2021

3.2 - Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

004-01-2021

3.3 - Séance extraordinaire (budget) du 14 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire (budget) du conseil tenue le 14 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

005-01-2021

3.4 - Séance extraordinaire (règlement de taxation) du 14 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire (règlement de taxation) du conseil tenue le 14 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

006-01-2021

3.5 - Séance extraordinaire du 21 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 21 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

007-01-2021

4.1 - MRC Beauce-Sartigan - Quote-part 2021 - Premier versement

ATTENDU QUE la facture No C2021-008 présentée par la MRC Beauce-Sartigan au montant total de 52 464.32\$ (sans taxes) pour le premier versement de la quote-part 2021.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement de la facture No C2021-008 présentée par la MRC Beauce-Sartigan au montant total de 52 464.32\$ (sans taxes) pour le premier versement de la quote-part 2021.

008-01-2021

4.2 - RICBS - Quote-part 2021 - Premier versement

ATTENDU QUE la facture No CRF2002522 présentée par la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) au montant total de 49 009.88\$ (sans taxes) pour le premier versement de la quote-part 2021, tel qu'approuvé lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 via la résolution No 236-11-2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement de la facture No CRF2002522 présentée par la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) au montant total de 49 009.88\$ (sans taxes) pour le premier versement de la quote-part 2021.

ADOPTÉE

009-01-2021

4.3 - Vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes envers la municipalité tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal ordonne à Simon Leclerc, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre au bureau de

la MRC de Beauce-Sartigan, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes;

QUE le conseil municipal mandate Simon Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, selon l'article 1038 du code municipal du Québec, afin d'encherir et acquérir lesdits immeubles lors de la vente sans toutefois dépasser le montant des taxes en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toutes créances prioritaires ou hypothécaires d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

ADOPTÉE

010-01-2021

4.4 - Isabelle Beaudoin - Renouvellement du contrat annuel - Socio-économique

ATTENDU QU'Isabelle Beaudoin nous a offert de renouveler ses services pour le Journal Socio-économique de la Municipalité qui est distribué mensuellement;

ATTENDU la soumission suivante pour l'année 2021:

1 an: 2 400\$ (plus taxes)

2 ans: 2 300\$ par année (plus taxes)

3 ans: 2 200\$ par année (plus taxes)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Mme Isabelle Beaudoin pour une période de 1 an au coût de 2 400.00\$ (plus taxes).

ADOPTÉE

5 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

5.1 - Loisirs

011-01-2021

5.1.1 - Alarme Pro-Tech - Achat de caméras de surveillance vidéo

ATTENDU QUE des caméras de surveillance vidéo supplémentaire ont été achetées suite à la résolution No 146-07-2020 du 6 juillet 2020;

ATTENDU la facture No 94828, datée du 14 octobre 2020, d'Alarme Pro-Tech au montant de 14 713.61\$ (taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture No 94828 d'Alarme Pro-Tech au montant total de 14 713.61\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

6 - VOIRIE

012-01-2021

6.1 - Ministère du transport - Réfection de la route 204, secteur Sud

ATTENDU l'entente de collaboration No 201748 entre le Ministre des Transport et la Municipalité de la Paroisse de Saint-Martin pour la réfection de la route 204, secteur Sud.

ATTENDU la facture No 697318 datée du 28 octobre 2020, du Ministère des Transport pour les services professionnels reçus par la firme WSP Canada Inc. au 27 juin 2020, au montant de 64 550.26\$ (taxes incluses);

ATTENDU la facture No 697236 datée du 1er décembre 2020, du Ministère des Transport pour les services professionnels reçus par la firme WSP Canada Inc. au 26 septembre 2020, au montant de 18 711.10\$ (taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des factures No 697318 et 97236 du Ministère des Transport, pour un montant total de 83 261.36\$ (taxes incluses) pour les services professionnels reçus par la firme WSP Canada Inc. jusqu'au 26 septembre 2020 en vue de la réfection de la route 204, secteur Sud.

ADOPTÉE

013-01-2021

7 - ACCEPTATION DES COMPTES

Les comptes du mois de décembre 2020 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par : Milisa Pépin
Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2020 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:	52 283.42 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE:	36 553.67 \$
TRANSPORT ROUTIER:	81 255.22 \$
HYGIÈNE DU MILIEU:	51 353.91 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE:	0.00 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV.:	4 744.57 \$
LOISIRS & CULTURE:	79 943.72 \$
TOTAL AFFECTATIONS:	130 247.92 \$

Représentant des comptes à payer au montant de 314 389.36 \$ selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

ADOPTÉ

8 - DIVERS

8.1 - Permis de construction

Liste des permis émis en décembre 2020.

014-01-2021

8.2 - Déclaration des Avantages Élus Municipaux et Employés Municipaux - 2020

Point 2: REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATION DES AVANTAGES / EMPLOYÉS & ÉLUS MUNICIPAUX

QUE selon la Loi, je, Dany Poulin, déclara sous mon serment d'office qu'aucune déclaration n'a été inscrite au registre public à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés et des élus municipaux pour l'exercice financier 2020.

ADOPTÉE

015-01-2021

8.3 - ÉQIP Solutions / génie - Services professionnels - Étude Écoperformance

ATTENDU les services professionnels rendus pour la période du 1er octobre au 30 novembre 2020 pour la réalisation d'une étude Écoperformance pour l'Édifice municipal;

ATTENDU la facture No MP20-237-02 de la firme ÉQIP Solutions/Génie au montant de 9 100.00\$ (plus taxes) pour la réalisation de l'analyse et du rapport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'autoriser le paiement de la facture No MP20-237-02 de la firme EQIP Solutions/Génie au montant total de 9 100.00\$ (plus taxes) pour les services professionnels rendus pour la période du 1er octobre au 30 novembre 2020.

ADOPTÉE

016-01-2021

8.4 - Nomination au poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE le poste de directeur général et secrétaire-trésorier est à combler;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Martin a affiché une offre d'emploi pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QU'un comité de sélection composé du maire, Monsieur Éric Giguère, du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Dany Poulin, du conseiller municipal, André Roy et de Monsieur Marc-André Paré, consultant en ressources humaines, a été mis sur place pour procéder aux entrevues;

ATTENDU QUE ledit comité de sélection recommande l'embauche de Monsieur Simon Leclerc à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE Monsieur Simon Leclerc soit embauché à titre de Directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE le maire soit autorisé à signer son contrat de travail selon les conditions établies par le conseil municipal.

QUE la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse nomme comme représentants le nouveau Directeur général Simon Leclerc;

QUE le conseil municipal autorise M. Simon Leclerc à signer les effets bancaires pour tous les comptes détenus à la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière selon le formulaire Résolutions et attestation à cet effet;

QUE la municipalité nomme à titre de signataire M. Simon Leclerc pour le compte de l'OTJ St-Martin, soit le folio 20157-815 620063;

ADOPTÉE

017-01-2021

8.5 - Revenu Québec - Ajout de nouveau signataire

IL EST RÉSOLU :

QUE Leclerc Simon, Directeur-Général et Secrétaire-Trésorier (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la société, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer aux représentants les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus :

_____ ERIC GIGUÈRE à Saint-Martin, le 11 janvier
2021.

_____ ANDRÉ ROY, à Saint-Martin, le 11 janvier
2021.

_____ ROBERT LESSARD, à Saint-Martin, le 11
janvier 2021.

_____ MILISA PÉPIN, à Saint-Martin, le 11 janvier
2021.

_____ JEAN-GUY MORIN, à Saint-Martin, le 11
janvier 2021.

_____ YVAN PARÉ, à Saint-Martin, le 11 janvier
2021.

_____ MICHEL MARCOUX, à Saint-Martin, le 11
janvier 2021.

Considérant que tous les administrateurs de la Municipalité de Saint-Martin qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont signée, elle est adoptée et entre en vigueur le 11 janvier 2021. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

Copie certifiée conforme
Donnée à Saint-Martin, ce 11 janvier 2021



Dany Poulin, Secrétaire-Trésorier

9 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question dans l'assistance.

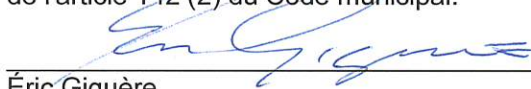
11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michel Marcoux, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20 hrs 18

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Éric Giguère
Maire



Dany Poulin
Directeur général & secrétaire-trésorier